



Doc. 13303  
01 octobre 2013

## Le respect des obligations et engagements de la République de Moldova

### Amendement<sup>1</sup> n° 13

Dans le projet de résolution, au paragraphe 11, remplacer le mot « lancer » par le mot suivant :

« poursuivre »

et supprimer les mots « le statut et ».

*Déposé par:*

PALIOVICI Liliana, République de Moldova, PPE/DC  
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC  
GUTIÉRREZ Antonio, Espagne, SOC  
GUȚU Ana, République de Moldova, ADLE  
JANTUAN Stella, République de Moldova, SOC  
STROE Ionuț-Marian, Roumanie, ADLE

---

1. 2013 - Quatrième partie de session

